

# Offensive en règle contre la pédophilie

*A Yokohama, les polices européennes ont vanté l'efficacité de leurs logiciels espions.*

**Yokohama (Japon)**  
envoyé spécial

L'internaute anonyme n'est plus. Pour autant qu'il ait jamais existé. Au congrès de Yokohama (Japon) sur l'exploitation sexuelle des enfants, qui s'est achevé hier, les cyberpoliciers européens sont venus témoigner de l'efficacité croissante des outils disponibles pour traquer les délinquants sexuels sur le réseau. Et, au-delà, pour identifier tout utilisateur du réseau. «*Quiconque surfe sur le Web laisse une signature électronique. Si la volonté est là et que les lois nous y autorisent, les moyens technologiques permettent de remonter jusqu'à la source*», assène John Carr, directeur de l'unité de lutte contre la cyberpornographie infantile de l'Ecpat (1), une des ONG en pointe dans la traque des auteurs d'abus sexuels contre des mineurs.

**Boulets rouges.** La résistance des fournisseurs d'accès à collaborer, au nom de la protection de la vie privée, a fait l'objet d'attaques en règle: «*La multiplication des cas de cyberpédophilie au sens large (consultation d'images pornographiques enfantines, stockage, diffusion, uti-*

*lisation des newsrooms pour rencontrer des mineurs...)* impose des mesures. Nous menons une guerre sur le Net et nous la gagnerons», tonne Sharon Girling, qui, à la tête du National Crime Squad britannique, coordonna, en 1998, la fameuse opération Cathédrale, rafle anti-pédophilie organisée simultanément dans 21 pays.

Alors que les organisations protectrices de l'enfance ont tiré, à Yokohama, à boulets rouges sur le Web, accusé de mettre du matériel indécent à la portée des mineurs, les représentants des forces de l'ordre affirment qu'ils ne sont pas dépassés. Interpol a mis en place depuis septembre une banque de données mondiale de photos pornographiques enfantines,

accessible en ligne par les 179 membres de l'organisation internationale.

Elle permet aux enquêteurs de savoir si les clichés trouvés dans le cadre d'une affaire de pédophilie sont nouveaux ou anciens et d'identifier les acteurs ou le lieu grâce à des moteurs de recherche très perfectionnés.

«*Le gain de temps est considérable. Un détective sait très vite s'il s'agit d'une nouvelle affaire ou d'un nouveau réseau*»,

confirme Hamish McCulloch, responsable des trafics d'être humains à Interpol.

En Angleterre, le National Crime Squad (devenu en début d'année la National High-Tech Crime Unit) dispose d'un logiciel capable de scanner les sites

ou les newsrooms suspects, d'identifier les photos impliquant des enfants et de les comparer en temps réel avec celles des affaires récentes. La police britannique milite pour que les fournisseurs d'accès équipent leurs serveurs de ce logiciel espion. «*C'est le seul moyen d'attraper les cyberpédophiles et de leur tendre des embuscades virtuelles. Pour cela, une surveillance est indispensable*», plaide Sharon Girling.

**Solution.** Cette année, un fournisseur de services britannique (Demon Internet) a accepté d'ouvrir ses serveurs aux enquêteurs. Ils ont ainsi pu récupérer les archives de quelque

1 500 forums de discussion où s'échangeaient des photos pédophiles. Ils se sont ensuite intéressés aux 10 000 utilisateurs de ses forums, puis ont ciblé les quelque 400 diffuseurs de ces images. Dix mois d'enquête, qui ont abouti à l'identification de 130 suspects un peu partout sur la planète. Fin novembre, une vague d'arrestations était lancée, avec le concours des polices de 19 pays.

«Grand défi» des prochaines an-

nées en matière de délinquance sexuelle et de protection des mineurs, l'Internet est aussi une partie de la solution: «*Il faut d'abord répéter que l'Internet reste un outil fantastique. Les ONG ne sont pas anti-Web, poursuit John Carr, d'Ecpat. L'illusion de l'anonymat fait que beaucoup d'amateurs de pornographie infantile prennent sur le Net des*

*L'illusion de l'anonymat sur le Net fait prendre aux pédophiles des risques qu'ils ne prendraient pas dans le monde réel.*»  
John Carr, Ecpat

*risques qu'ils ne prendraient jamais dans le monde réel. Ils s'exposent alors et exposent leurs complices, voire leurs réseaux...*» La France espère, de ce point de vue, obtenir des renseignements via un site sécurisé (2) ouvert depuis l'automne par le ministère délégué

à la Famille, qui permet à tout internaute ayant des soupçons sur un site de le signaler.

Les enquêteurs s'inquiètent de l'émergence de «cyberparadis», aux législations moins contraignantes, qui verraient affluer les serveurs: la prolifération des sites porno en Russie ou à Taiwan a été pointée du doigt à Yokohama ● RICHARD WERLY

(1) End Child Prostitution and Trafficking.

(2) www.internet-mineurs.gouv.fr